

230

P  NP

DM21.1

Projet d'implantation du terminal  
méthanier Énergie Cacouna

Cacouna

6211-04-005

**Plan d'action local  
pour l'économie et l'emploi  
de la MRC de Rivière-du-Loup**

**PALÉE  
2006 – 2007 – 2008**

**Des défis partagés,  
un développement réussi**



Centre local de développement  
DE LA RÉGION DE RIVIÈRE-DU-LOUP

# Introduction

Le développement économique d'une région nécessite l'adoption d'une bonne stratégie pour la création d'emplois durables et de qualité. L'organisme, l'entreprise ou la collectivité doit tirer partie au maximum d'un certain nombre d'orientations dynamisantes pour atteindre un niveau optimal de développement.

Ce document présente le plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE) pour 2006-2007-2008, réalisé par le Centre local de développement (CLD) de la région de Rivière-du-Loup et les divers partenaires qui ont participé de près ou de loin. D'ailleurs, les objectifs et éléments clés du PALÉE s'appuient sur les réflexions, préoccupations et orientations véhiculées par les partenaires et intervenants influant sur le développement économique et social de la région de Rivière-du-Loup. Ainsi, la concertation et le partenariat des acteurs locaux, parce qu'on les considère comme des éléments essentiels à un développement local profitable et harmonieux, continuent d'être au cœur des actions de la région.

Étant fiers des réussites des deux derniers plans triennaux, telles que :

- des résultats probants en termes financiers et en termes de création et de maintien d'emplois;
- création et consolidation d'entreprises d'économie sociale qui occupent maintenant une place significative sur le territoire;
- définition du niveau de difficulté de recrutement de main-d'œuvre de certains secteurs;
- ou encore service d'information téléphonique sans frais en faveur de l'attraction de nouveaux résidents...

Pourquoi changer une formule gagnante? Ce nouveau PALÉE mise donc sur la continuité. Cependant, sur le plan de la forme, l'approche méthodologique suivie pour la préparation de ce nouveau PALÉE diffère quelque peu des deux précédentes éditions. En effet, il ne se subdivise plus en fonction des secteurs d'activités, mais bien par rapport aux enjeux de développement de la région, entérinés lors du Rendez-vous socioéconomique de 2003 et dont une actualisation a été adoptée par le Conseil d'administration du CLD en mai 2005.

Ces enjeux sont transversaux, prenant en compte indistinctivement l'ensemble des secteurs d'activités et permettant ainsi de rechercher l'optimisation globale.

Le PALÉE est non seulement un document de planification triennale, mais aussi une réflexion stratégique mobilisatrice qui vise à orienter le développement socioéconomique du territoire.

Par conséquent, bien que nous retrouvons sur le territoire d'autres planifications porteuses du développement de la MRC, telles que le schéma d'aménagement de la MRC, les plans d'action des diverses Tables sectorielles ou encore les plans de travail des autres partenaires, le **PALÉE** doit être perçu et utilisé comme un **guide, appartenant à tous et chacun et engageant** ainsi l'ensemble des **Intervenants** concernés par le développement de l'économie et de l'emploi sur le territoire de la MRC.

Ce nouveau schéma directeur du Plan d'Action Local pour l'Économie et l'Emploi (PALÉE), présenté dans le cadre du Rendez-vous socioéconomique de janvier 2006, s'articule donc

autour de cinq grands enjeux de développement priorités soit :

- ☛ consolidation de l'économie régionale et poursuite de la diversification des secteurs d'activités;
- ☛ renforcement de l'occupation dynamique du territoire;
- ☛ maintien et amélioration de l'image et de la notoriété de la région;
- ☛ amélioration de la situation dans les secteurs en difficulté de recrutement de main-d'œuvre;
- ☛ et enfin, consolidation et croissance démographique sur le territoire.

10 objectifs et de nombreux éléments clés sont proposés pour répondre à ces enjeux. Au Rendez-vous socioéconomique de janvier 2006, un comité de suivi a été mis en place pour finaliser le PALÉE, en prenant en considération les observations et commentaires recueillis lors de ce Rendez-vous. Teinté de la démarche de consultation faite dans le milieu et des réflexions et du travail effectué par le comité de suivi, ce document officialise la vision de développement socioéconomique de la MRC de Rivière-du-Loup.

Afin de relever avec succès les défis identifiés, le PALÉE doit être porté par l'ensemble des leaders du territoire. Dans ce sens, le comité de suivi a donc prévu un plan de diffusion du PALÉE. Les objectifs de diffusion sont : faire connaître les enjeux et objectifs du PALÉE au plus grand nombre de personnes au sein de la communauté et inciter les publics cibles à s'approprier divers objectifs du PALÉE, puis à intégrer à leur plan d'action respectif les éléments-clés spécifiques à la mission de leur organisation. Au-delà de 35 présentations sont planifiées au calendrier 2006-2007.

Le présent PALÉE vise donc à permettre aux acteurs socioéconomiques de la région de

Rivière-du-Loup de partager une vision, de mettre à contribution leurs expertises respectives et de concerter leurs actions autour de priorités locales communes, dans le but de contribuer à un développement économique durable et solidaire.

En souhaitant que ce plan d'action puisse répondre à vos aspirations et susciter votre adhésion, nous vous assurons, au nom du Centre local de développement de la région de Rivière-du-Loup, de notre volonté indéfectible à poursuivre, de façon constructive et dynamique, notre action collective en faveur d'une région où il fait bon vivre, étudier et travailler.

# Bref profil de la région

## ❶ Démographie

La MRC de Rivière-du-Loup regroupe 13 municipalités, dont la ville de Rivière-du-Loup, représentant le deuxième centre de services d'importance au Bas-Saint-Laurent.

La MRC compte, au recensement de 2001, 31 826 habitants. Le nombre de ménages a augmenté depuis 1986 passant de 10 235 à 13 045. Cependant, cela ne signifie pas automatiquement une augmentation de la population de la MRC, puisque le nombre de personnes par ménage suit une courbe décroissante et contrecarre la hausse du nombre de ménages. Par conséquent, entre 1996 et 2001, la MRC a vécu une décroissance de 0,9 % de sa population, représentant un nombre absolu de 294 personnes. Fait nouveau, toutes les MRC du Bas-Saint-Laurent enregistrent un bilan démographique négatif. Quant au solde migratoire sur le territoire de la MRC depuis les dix dernières années, un bilan positif s'affiche pour les années 2003 et 2004<sup>1</sup>. Malgré tout, l'estimation de l'Atlas du Bas-Saint-Laurent a prévu une décroissance totale de la population de 3,7 % entre 1996 et 2021.

## ❷ Scolarité

Le portrait du niveau de scolarisation de la population de la MRC de 20 ans et plus apparaît tributaire de l'activité économique locale. Par exemple, la population présente un taux de diplômés d'études professionnelles plus élevé que celui du Bas-Saint-Laurent ou encore du Québec. Ce phénomène est dû en partie à la présence d'un grand centre de formation professionnelle dans la région et à une main-

d'œuvre manufacturière possédant un tel profil de formation souvent en demande dans la région. Par contre, pour les études collégiales et universitaires surtout, la région affiche des taux sous la moyenne québécoise. De plus, la MRC présente un taux légèrement plus élevé de faibles scolarités avec 31,6 % comparativement à 29,9 % pour la province.

## ❸ Revenu

Le revenu moyen des ménages de la MRC de Rivière-du-Loup en 2001 est de 43 066 \$, ce qui est en-deçà de près de 7 000 \$ de la moyenne provinciale. Toutefois, le revenu moyen de la MRC a augmenté dans une plus forte proportion entre 1996 et 2001 qu'à la précédente période quinquennale.

## ❹ Structure économique

L'économie et le marché du travail de la MRC de Rivière-du-Loup jouissent de conditions favorables particulièrement à cause de la présence d'industries manufacturières diversifiées. La présence de chefs de file dans plusieurs secteurs dont le verre, la tourbe, l'agroalimentaire, la machinerie, le transport assure un marché du travail des plus actifs. Ces industries de la fabrication et de la transformation regroupent beaucoup de petites entreprises dynamiques où il y a des opportunités d'emplois.

<sup>1</sup> Source : L'Institut de la statistique du Québec, 2005

**Répartition des emplois et des entreprises de la MRC de  
Rivière-du-Loup, par catégories sectorielles, 2001**

Catégories sectorielles	Emplois		Entreprises	
	% MRC	% BSL	% MRC	% BSL
<b>Primaire</b>	9,3 %	9,4 %	12,5 %	18,9 %
<b>Secondaire</b>				
<b>Manufacturier</b>	15,5 %	14,4 %	4,7 %	4,1 %
<b>Construction</b>	4,5 %	4,5 %	8,3 %	6,9 %
<b>Tertiaire</b>	70,7 %	71,7 %	74,6 %	70,1 %

Source : Plan d'action local 2003-2004, Emploi-Québec Rivière-du-Loup

### Augmentation des permis de construction

Par ailleurs, l'activité dans le secteur de la construction tend à confirmer la bonne santé économique de la région avec une augmentation, entre 2003 et 2004, de 70 % de la valeur des permis de construction déclarée<sup>2</sup>. Cela représente un formidable enrichissement pour les collectivités de la MRC.

### Observations recueillies dans diverses publications d'Emploi-Québec

Selon Emploi-Québec, le territoire de la MRC offre, en 2001, quelque 14 500 emplois occupés ou non qui se retrouvent dans 1 801 entreprises, représentant 16,6 % de l'emploi et 14,5 % des entreprises de la région bas-laurentienne. Tout secteur confondu, la structure économique repose en grande partie sur la très petite entreprise (TPE) : 72 % des entreprises de la MRC se composent de 1 à 4 travailleurs. Par ailleurs, plus de 1 % de nos entreprises sont formées de 100 travailleurs et plus, dépassant dans ce sens la moyenne bas-laurentienne.

Malgré que toutes les MRC du Bas-Saint-Laurent voient leur nombre de prestataires (assistance-emploi ou encore assurance-emploi) diminuer, des baisses plus significatives s'observent entre autres pour la MRC de Rivière-du-Loup. Il est à souligner que les deux MRC les plus à l'ouest de la région (Rivière-du-Loup et Kamouraska) présentent un marché du travail plus performant

en considérant les années de référence 2003 et 2004, de telle sorte qu'elles obtiennent les indicateurs de chômage les plus bas du Bas-Saint-Laurent.

Cependant, les responsables d'Emploi-Québec observent une présence simultanée de chômage et de postes vacants<sup>3</sup>. Malgré un taux de chômage dans la MRC voisinant les 8 % à 9 %, certains employeurs éprouvent des difficultés de recrutement et certains chercheurs d'emploi demeurent en marge du marché du travail. D'autres chercheurs d'emploi ne semblent pas attirés par certains postes à combler. Bien que la MRC de Rivière-du-Loup représente 15,9 % de la population totale bas-laurentienne, elle compte proportionnellement plus d'emplois que sa population avec 17,7 % de l'emploi total du Bas-Saint-Laurent.

Il existe des domaines d'activités où l'on observe des besoins importants de travailleurs dans la MRC de Rivière-du-Loup, dû entre autres à une concentration importante d'entreprises de mêmes groupes industriels, à un manque de relève, aux impacts du vieillissement de la main-d'œuvre, à un intérêt mitigé pour certains postes ou encore à un manque de qualification des chercheurs d'emploi.

Le développement de l'emploi dans la MRC génère donc une préoccupation : de plus en plus d'entreprises risquent de connaître des difficultés de recrutement, voire des pénuries de main-d'œuvre. Cela vient confirmer, plus que jamais, toute la portée des enjeux de développement, dont l'amélioration de la situation dans les secteurs en difficulté de recrutement de main-d'œuvre et la consolidation et croissance démographique sur le territoire, retenus lors du dernier Rendez-vous socioéconomique de la MRC, en 2003.

<sup>2</sup> Source : Service de l'aménagement de la MRC de Rivière-du-Loup.

<sup>3</sup> Emploi-Québec, *Plan d'action régional en matière de main-d'œuvre et d'emploi 2005-2006*, p. 4

Dans les prochaines années, les nombreuses prises de retraite risquent d'exacerber les problèmes liés au recrutement de main-d'œuvre dans de plus en plus de sphères d'activité. Des efforts soutenus devront être déployés, non seulement pour favoriser la formation de la main-d'œuvre et le développement des compétences, mais aussi pour rendre les milieux de travail plus attrayants et pour favoriser l'apport des immigrants<sup>4</sup>, des femmes et des travailleurs âgés de 45 ans<sup>5</sup> et plus. Voilà que la diversification des sources de recrutement devient nécessaire.

### Quant à la relève entrepreneuriale

Selon le Ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation : « Au Québec, les PME représentent 80 % des entreprises et créent la majorité des emplois. Présentes sur l'ensemble du territoire, nos dynamiques PME sont les piliers de notre développement économique ».

Un phénomène important pourrait venir assombrir ce portrait intéressant à très moyen terme, soit le départ à la retraite de nombreux entrepreneurs. En effet, des études révèlent qu'actuellement, plus de 50 % des entrepreneurs souhaitent prendre leur retraite d'ici cinq à dix ans, mais que 70 % des entreprises n'ont pas de plan de relève. Parmi celles qui en ont un, seulement 30 % d'entre elles franchissent avec succès la transmission à une deuxième génération de dirigeants<sup>6</sup>.

Notre région n'est pas à l'abri de cette nouvelle réalité et c'est pourquoi il faut concentrer nos efforts pour sensibiliser et inciter les propriétaires d'entreprises concernés à entreprendre une démarche structurée, visant à réaliser avec

succès le défi d'assurer une relève entrepreneuriale au sein de leur entreprise. Il en va de la survie de plusieurs emplois...

## A- Secteur primaire

Bien qu'en deçà de la moyenne bas-laurentienne, le **secteur primaire** de la MRC compte 9,3 % de l'emploi.

L'industrie forestière bas-laurentienne génère 923 millions de dollars en retombées économiques, dont 746 millions de dollars en région. Cette industrie concerne toute la population. En effet, 116 des 117 municipalités (127 des 128 avant fusion) de la région sont concernées, de près ou de loin, par les activités générées par cette dernière. Un emploi direct sur 10 tire sa source, au Bas-Saint-Laurent, des activités de l'industrie forestière. De plus, l'industrie forestière est responsable de 16 % du produit intérieur brut de la région et de 38 % de ses expéditions manufacturières.

Mais, au-delà de ces statistiques éloquentes, l'Observatoire de la foresterie du Bas-Saint-Laurent identifie, dans un rapport colligé en 2005 et intitulé *L'industrie forestière : portrait et enjeux*, quatre enjeux qui influenceront l'avenir du Bas-Saint-Laurent, soit le recrutement et la formation de la main-d'œuvre, le développement de la seconde transformation, la consolidation de la première transformation et finalement, la viabilité des communautés forestières.

Spécifiquement sur le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup, l'industrie forestière joue un rôle important. On y retrouve, dans le domaine de l'exploitation forestière ou encore sur le plan des activités de soutien à la foresterie, une douzaine d'entreprises. Une pépinière gouvernementale emploie jusqu'à 400 personnes en période de pointe. De plus, dans le secteur du sciage et de

<sup>4</sup> Gouvernement du Québec, *L'avantage québécois, stratégie gouvernementale de développement économique*, 2005.

<sup>5</sup> EQ, *Plan d'action régional en matière de main-d'œuvre et d'emploi 2005-2006*.

<sup>6</sup> « Réussir son plan de relève, c'est possible ! », tiré du cahier du participant dans le cadre du Forum sur la relève entrepreneuriale tenu vendredi, le 18 novembre 2005.

la transformation, plusieurs entreprises y oeuvrent : une dizaine de scieries et entreprises liées à la préservation du bois, une usine de papier et plusieurs entreprises manufacturières (maisons usinées, portes et fenêtres, armoires de cuisine et meubles de maison).

Quant à l'industrie agroalimentaire, elle est une source importante d'emplois et permet à des milliers de travailleurs et travailleuses de gagner leur vie. Selon le *Portrait agroalimentaire de la MRC de Rivière-du-Loup*<sup>7</sup>, on dénombre 285 entreprises agricoles enregistrées en 2004, gérées par 451 propriétaires, dont 110 femmes. L'activité agricole génère plus de 44,2 millions de dollars et crée 1 295 emplois directs.

Les productions animales dominent l'agriculture régionale. La production laitière est la plus importante, suivie des productions porcine, bovine et ovine. Depuis quelques années, le secteur fruitier et maraîcher prend de l'expansion. De nouvelles cultures sont apparues, telles que le bleuets, la courge et l'asperge. Les productions de fraises et de bleuets sont celles qui ont connu le développement le plus considérable. Le secteur acéricole a littéralement explosé depuis le début des années 90. Le nombre d'entailles a quintuplé en 10 ans.

Selon le MAPAQ, la région de Rivière-du-Loup connaît un phénomène de diversification intéressant. Le potentiel en production biologique est grand. Parmi les productions animales, la production ovine demeure celle avec le plus de potentiel. En ce qui concerne les productions horticoles, la MRC détient un bon potentiel en production de bleuets. De plus, la tendance de vente directe aux consommateurs par les kiosques à la ferme ou les paniers, pourrait faciliter la mise en marché pour les productions

maraîchères qui sont souvent trop tributaires des grandes chaînes. Quant au développement de la production acéricole, il passe par l'intensification de l'exportation et une plus grande transformation de ces produits.

Finalement, le MAPAQ constate que les entreprises agricoles loupériennes ont accru leur production afin d'augmenter leur rentabilité et demeurer compétitives. Cependant, la hausse de la capitalisation, qui a souvent pour effet d'augmenter l'endettement, fragilise les entreprises agricoles devant une hausse du coût des intrants, des intérêts et de la concurrence, rendant peut-être le transfert des fermes à la relève et l'accès à la propriété plus difficiles.

## B- Secteur secondaire

**Le secteur manufacturier**, qui comprend 13 % de l'emploi bas-laurentien, est sous-représenté par rapport au Québec où il en regroupe 17 %. Cela constitue une des faiblesses de la structure économique régionale. Toutefois, il en est autrement pour la MRC de Rivière-du-Loup. On retrouve le secteur secondaire (manufacturier et construction) au deuxième rang dans le pourcentage d'emplois offerts avec 20 %, soit 4,5 % pour la construction et 15,5 % pour le manufacturier. Cela représente 1,1 point de plus que la moyenne du Bas-Saint-Laurent.

La région de Rivière-du-Loup se positionne comme une MRC très industrialisée au Bas-Saint-Laurent. Selon les données du CLD, elle compte, en 2004, 126 entreprises manufacturières<sup>8</sup> provenant de différents secteurs d'activités et fournissant de l'emploi à plus de 3 700 personnes. Axée sur la tourbe et les biotechnologies, les pâtes et papiers, la transformation des métaux, le bois ouvré, le

<sup>7</sup> Réalisé, en 2005, par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ Rivière-du-Loup).

<sup>8</sup> À noter que pour le CLD, les entreprises reliées à la tourbe telles que Premier Tech et Les Tourbières Berger se retrouvent dans la catégorie des manufacturiers, puisqu'il est jugé que ces entreprises font majoritairement de la transformation.

textile, l'habitat/construction, l'environnement, les produits minéraux non métalliques et l'agroalimentaire, la région compte des entreprises dans presque tous les groupes industriels, démontrant ainsi la grande diversité de son tissu industriel.

Bien que sur le plan de la transformation, Rivière-du-Loup a une activité économique davantage axée sur les secteurs industriels de deuxième transformation, en bois, métaux, tourbe et textile, la région est devenue, en 2003, un chef de file dans la transformation du porc par la présence d'entreprises telles que Groupe CNP et Viandes Du Breton, fournissant plus de 650 emplois. Selon le MAPAQ, compte tenu des tendances à la hausse de consommation des produits différenciés tels les produits régionaux, de niche et du terroir, la transformation de produits locaux de la MRC constitue une avenue intéressante de développement agroalimentaire.

Par ailleurs, la mondialisation et les mutations économiques qu'elle engendre posent des défis considérables aux entreprises. L'ouverture des marchés et l'intensification de la concurrence réduisent la marge de manœuvre des régions et de ses entreprises, tout en offrant par ailleurs de nouvelles occasions d'affaires.

À l'avenir, la croissance économique et l'amélioration de la richesse collective dépendront d'une économie mondialisée de plus en plus axée sur l'innovation. Par exemple, afin de soutenir la concurrence internationale, une des stratégies à adopter repose sur l'innovation continue, tant sur le plan de la gestion que des procédés, des équipements ou encore des produits. Cela devient essentiel au maintien de la compétitivité des entreprises et de la région de Rivière-du-Loup.

Dans ce sens, plusieurs entreprises manufacturières de la région effectuent de la recherche et du développement dans le but

d'assurer la pérennité et de favoriser une expansion visant à se démarquer de leurs marchés respectifs.

La présence dans la région d'un personnel qualifié, de programmes financiers stimulants et de mesures fiscales généreuses encouragent les démarches d'innovation. De plus, un comité de vigilance sur la mondialisation des marchés, mis en place par le CLD au début de 2005, a élaboré un plan d'interventions dans le but de supporter les entreprises confrontées à la concurrence féroce du marché international.

Devant ces nouveaux défis émergents auxquels font face nos entreprises et la région de Rivière-du-Loup, tels que la poursuite de la diversification économique, l'exploitation de la connaissance, le développement de créneaux d'excellence, l'expansion internationale et l'augmentation des compétences, des mesures économiques ont été mises en place par les gouvernements. À titre d'exemple, la Stratégie de développement économique des régions ressources soutient la valorisation des potentiels de la MRC de Rivière-du-Loup et encourage une croissance économique, une création d'emplois plus vigoureuse et une contribution plus grande à la richesse collective.

## **C- Secteur tertiaire**

**Le secteur tertiaire** est fort présent dans l'économie de la région de Rivière-du-Loup. À titre d'exemple, le secteur commercial occupe une place prépondérante dans l'économie. La zone d'influence commerciale s'étend à un marché potentiel estimé à  $\pm 95\ 000$  personnes.

Selon des données d'Emploi-Québec, plus de 70 % des emplois s'y retrouvent. Le secteur tertiaire regroupe plusieurs domaines différents, comme le commerce de détail et les services, la

santé et les services sociaux, l'hébergement et la restauration, etc. En 2001, quelque 1 382 entreprises composent ce secteur, entraînant 10 650 emplois se subdivisant ainsi : le tertiaire à la consommation ± 4 900 emplois, le tertiaire à la production avec quelque 2 255 emplois et finalement 3 500 emplois pour le tertiaire public et parapublic<sup>9</sup>.

Pour les prochaines années, les économistes d'Emploi-Québec tendent actuellement à soutenir que la tertiairisation de l'économie se poursuivra. Les dépenses de consommation induiront des gains moyens dans le commerce et faibles du côté de l'information, de la culture et des loisirs. Selon l'analyse faite par Emploi-Québec, l'emploi pourrait se resserrer dans l'hébergement-restauration.<sup>10</sup>

Toutefois, des études tendent à démontrer que l'importance du tourisme dans l'économie canadienne et québécoise va sans cesse en grandissant. Dans ce sens, l'industrie touristique de la région de Rivière-du-Loup s'influe de cette tendance. Certains observateurs croient que dans un contexte de concurrence, d'augmentation de la demande et des exigences de la clientèle, les produits touristiques québécois devront être plus raffinés et leur niveau de qualité devra être augmenté.

Par ailleurs, quelques activités du secteur tertiaire à la production, comme les services aux entreprises (professionnels, scientifiques et techniques, la gestion d'entreprise et services administratifs) se distingueront avec une croissance annuelle moyenne à élevée alors que celle du transport affichera une performance moyenne.

Pour les autres, c'est-à-dire les finances, assurances et services immobiliers de même

que les services publics, la progression de l'emploi sera timide.

Finalement, dans les services publics et parapublics, Emploi-Québec projette que l'emploi stagnera en éducation à cause d'importantes baisses de la population scolaire et fera du surplace dans l'administration publique dû à la poursuite des rationalisations dans ce secteur. Les services de la santé, quant à eux, continueront à progresser dû à un vieillissement de la population.

<sup>9</sup> Emploi-Québec, *Plan d'action régional en matière de main-d'œuvre et d'emploi 2004-2005*, 2004.

<sup>10</sup> Emploi-Québec, *Plan d'action régional en matière de main-d'œuvre et d'emploi 2004-2005*, 2004, p. 8

**Le PALÉE permet à une collectivité d'orienter son développement, de susciter des partenariats entre ses chefs de file et de les mobiliser autour de priorités régionales.**

**Le réseautage s'y présente comme une action essentielle, transcendant l'ensemble des enjeux.**

**Cette planification sert d'outil de travail et de référence à tous ceux qui influencent le développement sur le territoire.**

# ENJEU 1

La diversification dans une perspective de développement durable concerne tous les secteurs d'activités, particulièrement le domaine manufacturier. La diversification peut commencer par un exercice de spécialisation s'appuyant sur l'identification de créneaux porteurs ainsi que sur la reconnaissance des atouts et des freins qui en influencent le développement.

Par ailleurs, la consolidation de l'économie régionale nécessite, entre autres, une culture entrepreneuriale forte. Cela implique non seulement la capacité de créer des entreprises et de les faire croître, mais aussi, dans le cas des entreprises qui existent, la faculté de saisir les opportunités d'affaires et de consolider leur position concurrentielle. Dans ce contexte, la culture de l'innovation, la maîtrise technologique, la mobilisation des PME et le soutien aux entreprises sont également importants.

## Consolidation de l'économie régionale et poursuite de la diversification des secteurs d'activités

COMMENT?

- ❶ En dotant les entreprises de moyens de réussir la mondialisation.
- ❷ En secondant le développement de nouvelles entreprises dans des secteurs favorisant la diversification de l'économie.
- ❸ En soutenant la pérennité et l'expansion des entreprises.

### OBJECTIFS

❶ **Doter les entreprises de moyens de réussir la mondialisation.**

### ÉLÉMENTS CLÉS

- ↪ Par la sensibilisation :
  - aux enjeux de développement liés aux contextes de la **mondialisation** et de la **nouvelle économie**;
  - au développement et au renforcement d'avantages compétitifs fondés sur les **capacités d'innovation** et sur l'**amélioration de la productivité**.
- ↪ Par la transmission DE RENSEIGNEMENTS STRATÉGIQUES aux entreprises, concernant :
  - l'adoption de **technologies plus performantes** (réseaux de communication, conception et ingénierie, manutention automatisée, modernisation des machines et des équipements);
  - le développement des compétences face à de **nouvelles pratiques d'affaires**;
  - les programmes gouvernementaux.
- ↪ Par le développement de NOUVELLES OCCASIONS D'AFFAIRES et de STRATÉGIES GAGNANTES au sein des entreprises, particulièrement en matière de **gestion de l'innovation dans toutes les fonctions** de l'entreprise.

OBJECTIFS	ÉLÉMENTS CLÉS
<p>② <b>Seconder le développement de nouvelles entreprises dans des secteurs favorisant la diversification de l'économie en tenant compte d'une approche de développement durable.</b><sup>1</sup></p> <p>1. Définition :</p> <p>Le développement durable est une vision du développement actuel et futur, économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Par <u>l'animation du milieu</u> en ENTREPRENEURIAT LOCAL afin d'encourager le développement d'une culture entrepreneuriale.</li> <li>☞ Par <u>la valorisation</u> : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ de L'ÉTABLISSEMENT D'ENTREPRISES dans des <b>activités à valeur ajoutée ou jugées stratégiques</b>, en faveur d'un développement structurant de la région.</li> </ul> </li> <li>☞ Par <u>la promotion</u> : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ des programmes gouvernementaux;</li> <li>➤ des nouvelles entreprises.</li> </ul> </li> <li>☞ Par <u>le soutien</u> : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ des <b>forces entrepreneuriales</b> dans toutes les collectivités;</li> <li>➤ <b>technique et financier</b> au démarrage d'entreprises;</li> <li>➤ à l'émergence et au développement de <b>nouvelles occasions d'affaires</b>.</li> </ul> </li> <li>☞ Par <u>le renforcement</u> : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ des <b>conditions préalables essentielles</b> au développement de nouvelles entreprises.</li> <li>➤ de la position de la MRC à titre de <b>carrefour stratégique du transport</b> intermodal dans l'Est-du-Québec (transport routier, ferroviaire, maritime et aérien);</li> <li>➤ du transport aérien à <b>coût abordable</b>;</li> <li>➤ de la <b>concertation régionale</b> des trois parcs industriels;</li> <li>➤ de l'ensemble des <b>infrastructures d'appui</b> au développement;</li> <li>➤ des <b>réseaux énergétiques</b> et de <b>télécommunication</b>.</li> </ul> </li> <li>☞ Par <u>la mise en valeur</u> des AVANTAGES DE LA RÉGION sur les plans international, national et local.</li> </ul>
<p>③ <b>Soutenir la pérennité et l'expansion des entreprises.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Par <u>le développement</u> : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ du <b>maillage</b> et du <b>réseautage</b> entre les entreprises;</li> <li>➤ des <b>compétences</b> des gestionnaires d'entreprises en matière d'innovation, d'exportation, d'amélioration de la productivité, de maîtrise d'une langue seconde, et de la gestion des ressources humaines dans le difficile contexte actuel de recrutement de main-d'œuvre.</li> </ul> </li> <li>☞ Par <u>la sensibilisation</u> des entreprises : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ à l'utilisation de <b>services professionnels spécialisés</b>;</li> <li>➤ au besoin de <b>planifier la relève entrepreneuriale</b>;</li> <li>➤ au développement de <b>nouveaux marchés</b> régionaux, nationaux et internationaux.</li> </ul> </li> <li>☞ Par <u>le renforcement</u> de la CONNAISSANCE : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ des entreprises du territoire de la MRC auprès de la population;</li> <li>➤ des organismes auprès des entreprises.</li> </ul> </li> <li>☞ Par <u>l'accentuation du soutien</u> TECHNIQUE ET FINANCIER à la consolidation, à l'expansion, à la relève d'entreprises, au développement des marchés à l'exportation et à l'innovation.</li> </ul>

## ENJEUX 2 et 3

L'occupation dynamique du territoire englobe la qualité du parc résidentiel, l'accès au logement, l'offre d'emplois diversifiés, les occasions de loisirs, les équipements récréatifs, les attraits touristiques et la vie culturelle. Y sont aussi considérés, le rôle de l'économie sociale et l'action des organismes communautaires, l'accès à l'éducation et aux soins de santé, la présence de services de garde, la lutte à la pauvreté et au chômage...

Plus que jamais, l'occupation dynamique du territoire doit reposer sur une vision commune du développement, un environnement harmonieux et un niveau élevé de cohésion territoriale (intégration urbaine-rurale). Or, le mariage de territoires et des compréhensions, de même que le rapprochement entre la municipalité urbaine et les municipalités rurales, dont les vocations sont à la fois complémentaires et différentes, est-il réussi? Reste-t-il encore des angles à polir? Nous croyons que le fait d'interpréter la dimension urbaine-rurale comme une richesse aurait pour effet de mobiliser la collectivité autour de projets structurants faisant appel à une main-d'œuvre bien formée et motivée. L'image et la notoriété de la région en seraient d'autant rehaussées.

## Renforcement de l'occupation dynamique du territoire

COMMENT?

- ④ En améliorant le milieu de vie de la population régionale.
- ⑤ En maximisant le dynamisme économique et social de la population régionale.

OBJECTIFS	ÉLÉMENTS CLÉS
<p>④ Améliorer le milieu de vie de la population régionale.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Par <u>une offre diversifiée d'emplois</u> offrant des CONDITIONS DE TRAVAIL CONCURRENTIELLES.</li> <li>↳ Par <u>le maintien et le développement</u> sur l'ensemble du territoire :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ des services;</li> <li>➢ d'un réseau de transport collectif;</li> <li>➢ d'un environnement sain et sécuritaire.</li> </ul> </li> <li>↳ Par <u>l'accessibilité</u> au LOGEMENT et à la PROPRIÉTÉ PRIVÉE dans la MRC.</li> <li>↳ Par <u>une conscientisation</u> de la population locale à l'occupation du territoire, aux atouts régionaux et aux richesses du milieu.</li> <li>↳ Par <u>la préservation et la valorisation</u> de la culture et du patrimoine culturel et naturel.</li> <li>↳ Par <u>l'accroissement</u> des actions de soutien à la culture et au patrimoine.</li> <li>↳ Par <u>l'utilisation optimale</u> des services intermunicipaux.</li> <li>↳ Par <u>la mise en valeur</u> des espaces verts et des équipements récréatifs.</li> </ul>
<p>⑤ Maximiser le dynamisme économique et social de la population régionale.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Par <u>l'information</u> de la population locale concernant :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ les enjeux et les objectifs de développement du territoire;</li> <li>➢ le rôle et les objectifs du Conseil des maires de la MRC.</li> </ul> </li> <li>↳ Par <u>l'engagement de la population</u>, et notamment des nouveaux arrivés sur le marché du travail, dans toutes les sphères d'activités de la communauté, dont la vie politique, l'avancement économique et le développement social.</li> <li>↳ Par <u>la sensibilisation de la population</u> à la disponibilité des <i>produits fabriqués</i> dans la MRC.</li> <li>↳ Par <u>la consolidation du rôle de la MRC de Rivière-du-Loup</u> et de la ville de Rivière-du-Loup, particulièrement à titre de pôles de services au Bas-Saint-Laurent.</li> <li>↳ Par <u>l'engagement</u> CONCERTÉ des <b>chefs de file</b> du territoire en regard des enjeux régionaux.</li> <li>↳ Par <u>le soutien</u> aux Initiatives des différentes communautés de la MRC.</li> <li>↳ Par <u>une approche</u> favorisant la réalisation de projets.</li> <li>↳ Par <u>le rapprochement</u> entre les dimensions rurale et urbaine.</li> <li>↳ Par <u>l'appui collectif</u> à des projets régionaux.</li> <li>↳ Par <u>l'utilisation optimale</u> des compétences et de l'expertise des organismes.</li> </ul>

## ENJEUX 4 et 5

On observe un vieillissement de la population et un faible taux de fécondité dans la plupart des pays industrialisés. Cependant, la rapidité avec laquelle les changements démographiques se produisent est particulière au Québec. Si le scénario se maintient, la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus aura, en 30 ans, plus que doublé au Québec, passant de 965 000 en 2001 à 2,2 millions en 2031<sup>11</sup>. Certaines publications mentionnent que la strate de population âgée de 15 à 64 ans pourrait commencer à diminuer vers l'an 2012. Les jeunes accédant au marché du travail ne seront plus assez nombreux pour remplacer les retraités de l'ère du *baby-boom*. Le Québec en général, entre autres par la mise en place d'une véritable politique familiale, et la région de Rivière-du-Loup en particulier, devront faire preuve de leadership et mettre en œuvre des mesures adéquates pour s'adapter à ces changements.

La démographie et l'emploi sont deux aspects indissociables. Le mouvement démographique, la migration des jeunes, l'immigration, le vieillissement de la population ont tous un impact majeur sur l'emploi. Parmi les autres sujets tout aussi importants à considérer, il y a la formation, la scolarisation, le taux de décrochage scolaire, le transfert du savoir, le degré de productivité, le travail autonome, la valorisation de la formation professionnelle...

---

<sup>11</sup> Institut de la statistique du Québec. *Perspectives démographiques, Québec et régions, 2001-2051*, édition 2003.

## Consolidation et croissance démographique sur le territoire

### COMMENT?

- En procédant à l'établissement de nouveaux résidents.

### OBJECTIFS

● Procéder à l'établissement de nouveaux résidents.

### ÉLÉMENTS CLÉS

- ↳ Par l'attraction de nouveaux résidents, dont de récents diplômés, des personnes immigrantes ou des retraités.
- ↳ Par la promotion du milieu de vie à l'extérieur de la région, par l'entremise D'OUTILS RÉGIONAUX.
- ↳ Par la sensibilisation de la population locale au POTENTIEL DE LA RÉGION.
- ↳ Par la diffusion publique des offres locales d'emplois.
- ↳ Par l'entretien de contacts avec les jeunes qui quittent la région pour poursuivre leurs études.
- ↳ Par l'accessibilité au LOGEMENT et à la PROPRIÉTÉ PRIVÉE dans la MRC.
- ↳ Par la mise en place et le maintien de POLITIQUES D'ACCUEIL et FAMILIALES dans l'ensemble des communautés.
- ↳ Par le développement et la bonification de services contribuant à la qualité de vie.

## Amélioration de la situation dans les secteurs en difficulté de recrutement de main-d'œuvre

COMMENT?

- ③ En assurant une meilleure adéquation entre les compétences et les qualifications de la main-d'œuvre et les besoins des entreprises.
- ① En diversifiant les sources de main-d'œuvre.
- ② En bonifiant l'environnement professionnel : poste de travail, conciliation famille-travail, avantages sociaux, etc.

OBJECTIFS	ÉLÉMENTS CLÉS
<p>③ Assurer une meilleure adéquation entre les compétences et les qualifications de la main-d'œuvre et les besoins des entreprises.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Par <u>l'accroissement de promotion</u> des PROGRAMMES DE FORMATION professionnelle, collégiale et universitaire correspondant aux <b>besoins régionaux du marché du travail</b> auprès de diverses clientèles potentielles.</li> <li>↳ Par <u>une adaptabilité accrue</u> des CRITÈRES D'ACCÈS des entreprises aux programmes financiers rattachés à la formation.</li> <li>↳ Par <u>la poursuite de la diversification</u> de l'OFFRE DE FORMATION.</li> <li>↳ Par <u>l'accentuation du partenariat</u> entre les entreprises et les établissements de formation.</li> <li>↳ Par <u>la sensibilisation des entreprises</u> au potentiel de recrutement des travailleurs non qualifiés, en favorisant la promotion de la FORMATION EN ENTREPRISES.</li> <li>↳ Par <u>l'orientation de l'intérêt des jeunes</u>, dès le début du secondaire, en fonction des formations requises et des exigences en vigueur dans le marché du travail régional, dont le bilinguisme.</li> <li>↳ Par <u>l'amélioration</u> des COMPÉTENCES DES EMPLOYÉS.</li> </ul>
<p>① Diversifier les sources de main-d'œuvre.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Par <u>la sensibilisation des entreprises</u> : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ À la nécessité d'<b>adapter des emplois</b> à une main-d'œuvre atypique : immigrants, citoyens de 45 ans et plus, etc.;</li> <li>➤ à l'impact et aux occasions offertes par la retraite progressive;</li> <li>➤ à l'importance de la <b>gestion prévisionnelle</b> de la main-d'œuvre.</li> </ul> </li> <li>↳ Par <u>une planification concertée des activités de recrutement</u> selon les secteurs d'emploi en difficulté de recrutement de main-d'œuvre.</li> <li>↳ Par <u>la participation des entreprises</u> à une DÉMARCHE COLLECTIVE DE RECRUTEMENT à l'extérieur de la région.</li> <li>↳ Par <u>le maintien</u> de la CONCERTATION et, surtout, de la COHÉSION entre les organismes formateurs, les entreprises et les organismes de développement et d'employabilité.</li> </ul>
<p>② Bonifier l'environnement de travail.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Par <u>la sensibilisation des entreprises</u> : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ à l'importance de rendre le <b>milieu de travail attrayant</b> (polyvalence dans le travail, valorisation du travail, formation, etc.);</li> <li>➤ à la préoccupation d'améliorer les <b>conditions de travail</b> pour affronter la concurrence québécoise et éviter la perte de main-d'œuvre au profit de d'autres régions.</li> </ul> </li> </ul>